

L'écho Sanitaire Apicole

Lettre d'information aux adhérents N° 10 • Juin 2021

 **GDS**
Rhône
Section apicole



Editorial

Gardons l'espoir

Dur, dur, d'être apiculteur avec ce printemps hors norme.

Dur, dur, d'avoir vu les floraisons de ce printemps disparaître par ce maléfique coup de gel.

Dur, dur, d'être désespéré devant ses colonies qui meurent de faim.

Dur, dur et sans être devin de deviner et de s'apercevoir que les pots de miel seront rares cette année.

Dur dur de croire encore à l'apiculture. La démotivation, le ras le bol gagnent du terrain et certains sont prêts à raccrocher l'enfumoir.

Et pourtant c'est dans l'adversité, dans la souffrance, que nous sommes capables de rebondir, de se surmonter, d'aller au-delà de nous même et d'imaginer des réponses à nos problèmes, d'apporter des solutions.

Individuellement nous ne sommes pas grand chose, c'est collectivement que nous pouvons et aurons la force de réagir et de surmonter toutes ces difficultés.

N'hésitons pas à communiquer entre nous, à échanger, nous en avons les outils : le téléphone, la page Facebook, les coordonnées internet du GDS, le site de GDSAURA, les réseaux sociaux, le webinaire... Sachons les utiliser ! Ne restons pas confinés derrière nos ruches, derrière nos problèmes.

Continuons à **nourrir nos colonies**, elles méritent toute notre attention, afin qu'elles soient prêtes et nous aussi pour les miellées à venir : la ronce, le cha-taignier, le tournesol pour certains, des transhumances pour d'autres, etc.

Et puis n'hésitons pas à **diviser nos colonies, à faire des essaïms** à partir des ruches qui ne seront pas en mesure de faire une récolte cette année.

Préparons au mieux l'année prochaine. Les efforts à faire seront importants ; ne baissons pas les bras.

La **lutte contre le frelon asiatique** s'intensifie et le nombres de nids découverts augmente considérablement.

Pratiquement l'ensemble des communautés de communes et la Métropole vont participer au financement du programme de lutte mis en place par la section apicole du GDS69 dans le cadre du plan régional.

Là non plus ne baissons pas les bras et ne soyons pas tentés par des solutions qui sont préconisées par certains « experts » qui semblent découvrir l'existence du frelon et qui commencent seulement à s'emparer de cette problématique, et qui ne résoudront en rien la prolifération des nids.

Un plan de lutte national conduit par GDSFrance et la FNOSAD est en cours d'élaboration. Jusqu'alors aucun plan national n'avait été mis en œuvre !!

Cette année la section apicole a mis en place des **webinaires accessibles à tous** et chaque mois seront traités des sujets concernant les problèmes sanitaires dans la conduite de nos ruchers. N'hésitons pas non plus à y participer en prenant 1h le mardi soir une fois par mois et à le faire découvrir autour de nous.

Un grand merci à la toute jeune équipe qui se mobilise et s'investit grandement dans cette action. N'hésitons pas à y apporter notre concours et renforcer ce groupe

Je vous souhaite dans cette période difficile beaucoup de courage et de garder l'espoir pour des jours meilleurs.

Bonne fin de saison à tous.

• **Michel Carton, président de la section apicole du GDS du Rhône**

Surveillance sanitaire

SIGNALEZ le FRELON ASIATIQUE sur www.frelonsasiatiques.fr



1. Prendre l'insecte ou le nid en **photo** sous différents angles.
2. Relever précisément le **lieu** de capture (coordonnées GPS ou adresse).
3. Poster le signalement sur le **site internet** www.frelonsasiatiques.fr





2020 : explosion du Frelon asiatique dans le Rhône

Plus de 300 nids de frelon asiatique ont été repérés en 2020 dans le département. Plus que jamais, surveiller et lutter de manière collective contre ce prédateur des abeilles est primordial.

La situation en Rhône-Alpes en 2020

L'année 2020 a été extrêmement favorable au développement du frelon asiatique (et hyménoptères en général), par rapport à 2019 où sa progression avait ralenti (conséquence des aléas climatiques?).

2868 nids ont été repérés en 2020 (voir tableau ci-dessous), soit plus du triple de l'année dernière sur la région. Tous les départements ont signalés des nids en 2020 : le frelon est désormais installé sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.



Nombre de nids trouvés par an et par département en Auvergne Rhône-Alpes de 2015 à 2020

	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*
Ain	0	2	5	31	33	245
Allier	41	45	20	101	28	44
Ardèche	49	204	265	830	384	866
Cantal	14	51	25	79	10	34
Drôme	24	98	121	393	169	528
Isère	2	4	1	37	35	390
Loire	1	6	10	17	7	245
Haute-Loire	0	1	3	6	1	5
Puy-de-Dôme	0	104	178	312	65	124
Rhône	0	5	12	49	44	321
Savoie	0	0	0	3	10	56
Haute-Savoie	0	0	0	0	0	10
TOTAL	131	520	640	1858	786	2868

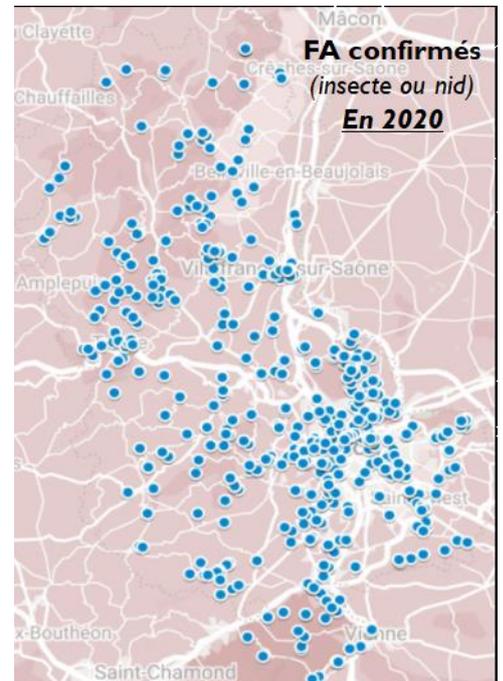
* au 31-01-2021

Dans le Rhône

Les premiers frelons asiatiques ont été repérés dans le Rhône en 2015, et les premiers nids en 2016 ; en 5 ans, le frelon asiatique s'est largement implanté dans notre département (voir carte ci-contre).

En 2020, le réseau GDS a recensé **528 signalements de frelons asiatiques dont 321 nids**. Plus aucun secteur du département n'est épargné : le frelon a progressé vers les zones jusqu'à présent peu impactées, et s'est fortement multiplié sur les secteurs déjà colonisés. **La prédation sur les colonies en été est avérée.**

NB : Ces chiffres sont basés sur les signalements enregistrés sur la plateforme régionale www.frelonsasiatiques.fr et autres données locales



Répartition du Frelon Asiatique dans le Rhône

	2017	2018	2019	SAISON 2020	
				Jusqu'au 01/12/20	A fin janvier 2021
Signalements d'INDIVIDUS	14	52	34	207	
NIDS TROUVES	11	50	44	278	43
Dont Nids détruits	8	36	29	169	Colonies non détruites



en nombre de NIDS : x 4,5 / 1,1 **x 7**

Total de 321 nids découverts en 2020



Des référents frelons sont intervenus pour le repérage des nids : les recherches sont difficiles et chronophages et elles se sont avérées plus ou moins fructueuses selon les endroits.

66 nids ont ensuite été détruits par des entreprises de désinsectisation, en collaboration avec le GDS et les communautés de communes.

A quoi va ressembler 2021 ?

Des individus ont déjà été repérés ce printemps sur le département, et des nids primaires détruits. Observation et réactivité sont d'ores et déjà requises et devront se poursuivre en saison pour rechercher les nids une fois les frelons repérés, et pour les détruire ensuite.



Que faire face au frelon asiatique ?

La conduite à tenir par les apiculteurs s'appuie sur 3 axes, comme évoqué à l'Assemblée Générale de la Section Apicole le 20 février par Alexandre Houzé, animateur Frelon Asiatique de la FRGDS.

Quoi ? Quel objectif ?	Comment faire ?
<p><u>Protéger ses ruches</u></p> <p>Faire baisser la pression de prédation par les ouvrières, et donc le stress et la diminution du butinage</p> <p>La prédation a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'automne - Principalement colonies petites ou affaiblies - Plus importante sur petits ruchers 	<p><u>Avoir des colonies fortes</u> : sanitaire (traitement varroa) et réserves</p> <p><u>Equiper ses ruches</u> : muselière, filet, réduction des entrées vers septembre</p> <p><u>Piéger au rucher = piégeage de masse</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piège sélectif type caisse avec 2 cônes inversés de diamètre 8 mm et 2 grilles à reine latérales <p>Appâts alimentaires à renouveler + garder les FA piégés pour attraction via les phéromones</p> <div style="border: 1px solid red; padding: 5px; text-align: center; color: red;"> <p>Bannir les pièges type bouteille, qui ne sont PAS sélectifs !</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> - de aout à novembre, dès 3 FA en prédation par ruche - 1 piège pour 10-15 ruches, - contrôler régulièrement par comptage <p><i>Attention : L'efficacité du piégeage de printemps n'est pas évaluée : il convient d'attendre les résultats d'expérimentations, qui doivent se faire de manière scientifique, organisée et encadrée.</i></p>
<p><u>Signaler</u></p> <p>Inventaire du frelon et vision de sa progression</p>	<p>Signaler les frelons que vous observez sur vos ruches ou ailleurs permet de se rendre compte de la localisation du frelon, et de croiser les informations pour améliorer l'efficacité dans la découverte et la destruction des nids.</p> <p style="text-align: center;">Rendez vous sur www.frelonsasiatiques.fr</p> <p>Les nids sont plus faciles à repérer en automne car leur taille est importante (plus de 30 cm de diamètre) et la chute des feuilles les rend visibles en haut des arbres. La destruction doit intervenir avant que les futures fondatrices ne quittent le nid (habituellement courant novembre) pour aller passer l'hiver seules à l'abri.</p>
<p><u>Rechercher les nids</u></p> <p>Afin de détruire les nids et limiter l'expansion du</p>	<p>Si vous souhaitez être acteur de la lutte contre le frelon asiatique près de chez vous, faites vous connaître pour être « référent frelon » !</p> <p>Vous serez contactés lorsque des frelons asiatiques auront été repérés près de chez vous, et votre mission sera de partir à la recherche du nid.</p>



(c) A.Lavignotte, source MNHN



Source : © Alexandre HOUZE



Source : © Alexandre HOUZE



Le retrait de couvain : une méthode pour améliorer ses traitements de fin de saison

Retour sur une présentation issue des Rencontres Sanitaires Apicoles Auvergne-Rhône-Alpes - 2ème Edition du 30 mars 2021 (organisées conjointement par la FRGDS AURA, le GTV AURA et l'ADA AURA).

Jeanne Emérence NEYROU et Marie VENTELON Techniciennes apicoles à l'ADA AURA ont présenté une méthode utilisée en apiculture biologique pour maximaliser le traitement à l'acide oxalique, lors d'une intervention interactive à deux voix, très intéressante. Il s'agit de procéder **au retrait total du couvain sur une ruche forte, créant ainsi une fenêtre hors couvain et où seuls restent présents les varroas au stade phorétique.**

Des schémas rappellent les différentes étapes de la technique pour laquelle il convient d'anticiper dans la gestion calendaire en fin de saison où des mâles sont encore présents (juillet) l'organisation et la préparation du matériel, la collection des cadres de réserves mais aussi déterminer la suite à donner au couvain retiré car différentes possibilités s'offrent à l'apiculteur :

- Constitution par division d'essaims pour remérage naturel, ou introduction d'une cellule royale si disponibilité des mâles ou introduction d'une reine fécondée.
- Renforcement d'autres colonies par 1 ou 2 cadres de couvain à naître si couvain peu infesté ou acceptable (suivi de l'infestation varroa en préalable)
- Destruction par congélation avec éventuellement réintroduction d'un cadre pour nettoyage par la colonie dans une ruche forte.
- Destruction thermique pour vieux cadre et/ou infestation varroa forte.

La technique offre l'avantage de la complémentarité de traitement hors couvain dans la lutte du varroa et en même temps pour l'apiculteur de d'augmentation de son cheptel en fin de saison.

La recherche de la reine est facilitée par l'introduction d'une grille à reine 21 jours avant le retrait de couvain.



Le 1er traitement par l'acide oxalique de la ruche initiale (mère) s'effectue le lendemain du retrait de couvain et le 2ème traitement 3 jours après.

Pour la ruchette le 1er traitement par l'acide oxalique s'effectue à 21 jours après la division (fenêtre hors couvain) et le 2ème traitement 3 jours après.

Si cette technique est plutôt chronophage dans la gestion du temps et nécessite de s'organiser, elle peut être effectuée par tout apiculteur désireux d'améliorer la lutte contre le varroa et aborder l'hivernage des ruches avec une pression varroa faible.

- **Yvette HOFMANN CHAPUIS, TSA, Comité technique de la section apicole du GDS du Rhône**

Retrouvez l'intégralité des interventions et supports de la journée du 30 mars sur le site de la FRGDS Auvergne Rhône-Alpes : www.frgdsaura.fr

Les connaissances sur varroa, ses conséquences sur les colonies, les moyens de lutte évoluent.

On sait qu'il est **l'ennemi n°1 des abeilles.**

Il est primordial de limiter l'infestation de varroa dans les colonies.

Chaque apiculteur doit prendre conscience que **la réussite de la gestion de varroa au sein des colonies repose sur :**

- **l'application d'un médicament vétérinaire autorisé** (= avec AMM), à utiliser selon ce qui est écrit sur la notice pour garantir une efficacité maximale et des effets indésirables minimum sur les abeilles.

En particulier, le traitement d'été est à mettre en place le plus tôt possible c'est à dire autour du 15 juillet après le retrait des hausses.

- **la mise en oeuvre de mesures biotechniques** en complément des traitements
- **la surveillance de l'infestation** de ces colonies

L'ensemble de ces actions doit faire partie des pratiques **habituelles** de tout apiculteur qui souhaite prendre pleinement soin de ses abeilles et ainsi préserver ses colonies.

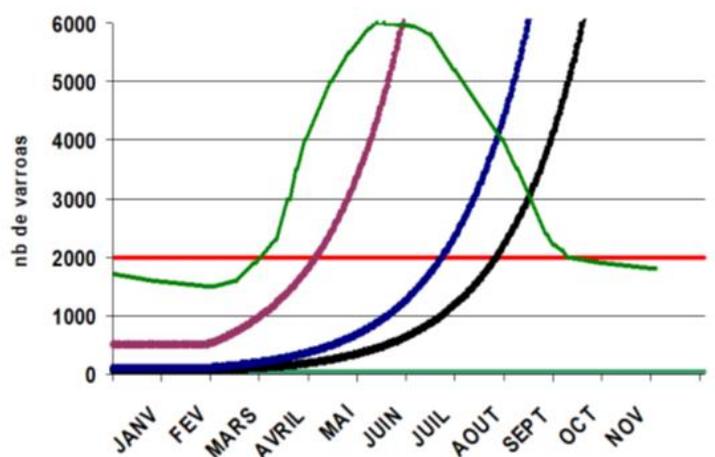


La lutte hivernale : un incontournable dans la lutte contre Varroa

Retour sur une présentation issue des Rencontres Sanitaires Apicoles Auvergne-Rhône-Alpes - 2ème Edition du 30 mars 2021 (organisées conjointement par la FRGDS AURA, le GTV AURA et l'ADA AURA).

Une intervention à trois voix (Jeanne Emérence NEYROU et Marie VENDELON Techniciennes apicoles à l'ADA AURA et Philippe NOIRETERE, vétérinaire du GTV AURA) pour un sujet qui a un impact fort sur la vie, voir la survie des colonies et sur la production de miel.

Comme l'indique le schéma ci-après, l'objectif théorique vise à obtenir **moins de 50 varroas à la reprise de l'élevage du couvain**, soit le moins possible sur un maximum de colonies.



— 50 varroas initiaux — objectif en début d'élevage
 — seuil de tolérance économique — 100 varroas initiaux
 — 500 varroas initiaux — abeilles (x10)
 Schéma : Philippe NOIRETERE, Vétérinaire, GTV AURA

Pour résumer, la lutte estivale a pour objectif de passer l'hiver et la lutte hivernale a pour objectif de passer le printemps.

L'enjeu est de traiter toutes les colonies en hiver contre le varroa.

Plusieurs options d'interventions s'offrent à nous pour réaliser de manière optimale le traitement hivernal :

- La surveillance de la rupture naturelle de ponte :

Elle est variable selon le climat, la localisation du rucher... D'octobre 2020 à mars 2021, le 1er observatoire

des ruptures de ponte hivernales de l'ADA AURA Defipac avait pour objectifs de Définir des Facteurs Influençant les Périodes d'Absence de Couvain. Les critères pris en compte sont principalement : la localisation du rucher, la température, l'humidité, la force de la colonie (taille, réserves en miel et pollen), la santé ...

- La création d'une fenêtre artificielle hors couvain par encagement de la reine (21 jours) pour les ruches fortes

La rupture de ponte naturelle ne peut être toujours au rendez-vous, aussi des expérimentations ont été effectuées créer une rupture de ponte avec l'encagement des reines. L'encagement de reine s'effectue de façon variable selon le climat, s'il y a suffisamment d'abeilles d'hiver et selon le contexte (entre octobre et janvier selon la région) Il convient d'encager toutes les colonies du rucher. La durée de l'encagement est au minimum de 3 semaines voire plus sans effet délétère pour la colonie, cependant pas au-delà du 20 janvier.

L'ADA AURA a réalisé une vidéo sur l'encagement hivernal disponible sur YouTube par le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=Xb_etcoLefM.

- Le griffage du couvain pour les essaims ou ruches plus faibles

Attention cependant aux colonies petites ou très infestées ou encore des essaims qui ne sont pas sous 6 cadres, la méthode là serait plutôt de griffer le couvain. La méthode se montre efficace pour un traitement à l'acide oxalique quelques jours après le nettoyage des cellules.

Avec la rupture artificielle de ponte par encagement de la reine, les intervenants retiennent l'intérêt de s'affranchir des conditions climatiques et l'avantage de la gestion optimisée de son activité dans le traitement hivernal par l'acide oxalique délivré sur ordonnance.

• **Yvette HOFMANN CHAPUIS, TSA, Comité technique de la section apicole du GDS du Rhône**



Varroa phorétique sur le thorax d'une abeille adulte (c) FRGDS RA

Pour en savoir plus sur varroa, les méthodes de lutte et le suivi d'infestation, retrouvez un ensemble de fiches techniques élaborées par GDS France dans le cadre des plans Varroa des régions sous Programme Apicole Européen 2017/2019 (Bretagne, Centre Val-de-Loire, Limousin, Rhône-Alpes). A utiliser par tous sans modération !

Rendez-vous sur le site de la FRGDS :

www.frgdsaura.fr



L'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA)

Ce dispositif régional a pour but de répondre aux apiculteurs en cas de problème sanitaire sur leurs colonies.

OMAA, l'observatoire sur les mortalités et affaiblissements des abeilles est en place dans la région depuis 2 ans, afin de répondre aux apiculteurs confrontés à des problèmes sanitaires.

TOUS les troubles de santé que vous constatez sur vos colonies peuvent faire l'objet d'une déclaration (mortalité, affaiblissement...)

Contactez le **04.13.33.08.08** ouvert 7j/7, de 8h à 21h.

Vous serez en contact avec un vétérinaire formé à l'apiculture et un tri sera fait entre ce qui relève des maladies de 1ère catégorie dont la charge et la gestion reviennent à l'Etat (loque américaine par exemple), des problèmes d'intoxication gérés par les services du SRAL et les autres troubles. Un vétérinaire mandaté ainsi qu'un TSA assureront une visite gratuite chez l'apiculteur pour cette dernière catégorie.

Cette action coordonnée est également un moyen de se rendre compte de ce se passe sur le terrain, dans les ruchers : surveiller l'état de santé du cheptel apicole, permet d'alerter les pouvoirs publics sur les événements de santé des abeilles, comprendre les phénomènes d'affaiblissement /mortalité des colonies d'abeilles, à l'échelle individuelle et collective.

Retrouvez l'intégralité des données OMAA sur le site <https://www.frgdsaura.fr/omaa-bulletins-mensuels.html>

VOUS CONSTATEZ DES MORTALITÉS OU DES AFFAIBLISSEMENTS DE COLONIES D'ABEILLES



DÉCLAREZ LES RAPIDEMENT à l'OMAA Auvergne-Rhône-Alpes (Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère)

UN NUMÉRO : 04 13 33 08 08

- Pour vous aider à comprendre ce qui impacte vos colonies
- Pour participer collectivement à la meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère

Pour plus d'information : <http://plateforme-esa.fr>



- Perrine MATRAT, GDS du Rhône, d'après les données du SRAL Auvergne- Rhône-Alpes

Vie de la section



Retrouvez toutes les infos et actus apicoles :

sur le site internet ww.frgdsaura.fr

sur la page facebook **Section Apicole FRGDS Rhône-Alpes**



Mortalité des colonies d'abeilles pendant l'hiver 2019-2020 : Retour d'enquête

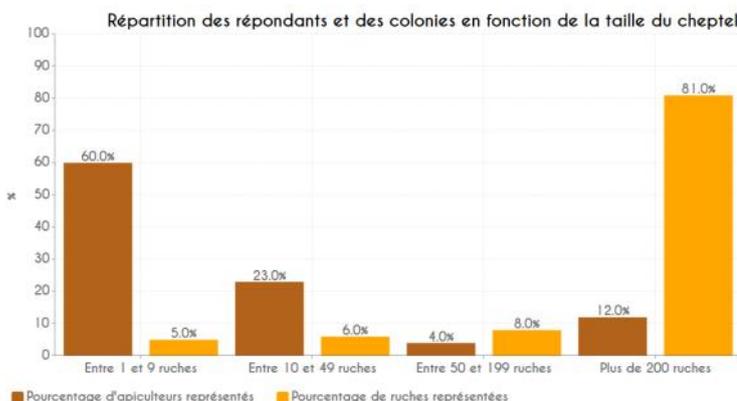
Une enquête sur les mortalités hivernales de colonies en région Auvergne Rhône-Alpes a été réalisée la FRGDS Auvergne Rhône-Alpes et l'ADA AURA. L'objectif était de quantifier les pertes subies et tenter de déterminer les causes probables de ces pertes.

L'enquête en quelques chiffres

- **215** réponses comptabilisées, dont 202 exploitées complètement. 60% des répondants possèdent moins de 10 ruches soit 5% des colonies de l'enquête ; 12% des répondants possèdent plus de 200 ruches soit 81% des colonies concernées (voir graphique ci-dessous).

La moyenne des pertes est de 26%. 59 % des apiculteurs répondants ont subi des pertes inférieures à 20 %. 28 % des apiculteurs ont un taux de pertes entre 21 % et 60 %. Enfin, 13 % ont perdu plus de 60 % de leur cheptel hiverné.

Parmi les causes de mortalités incriminées par les apiculteurs, on retrouve : problème lié à la reine, colonie faible à l'entrée d'hivernage, varroose.



La **maîtrise de l'élevage** et la **gestion du parasite varroa** semblent être, selon les apiculteurs, les deux clés d'un hivernage réussi (les colonies faibles étant la conséquence partielle de ces deux paramètres).

Pratiques de lutte contre *Varroa destructor* et mortalité

Taux de pertes en fonction du type de thérapie utilisé :

- **12 746** colonies mises en hivernage en 2019 et déclarées par les apiculteurs ayant répondu à l'enquête.

- **2 051** colonies perdues, parmi lesquelles 1 342 ruches mortes et 709 non-valeurs

Données relatives aux pertes hivernales sur la région AURA

Sur 12 746 colonies mises en hivernage en fin de saison 2019, 10 735 colonies sont ressorties en bon état (soit 84 %).

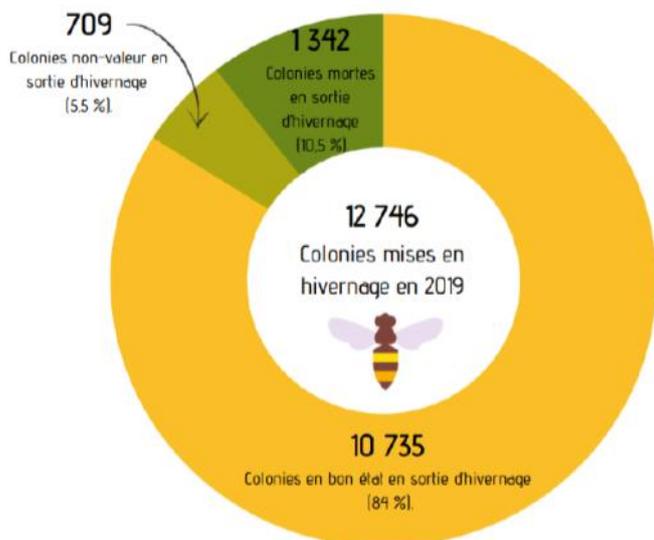
Catégorie	Nombre de ruches en 2019/2020	Nombre de pertes en 2019/2020	Taux de pertes en 2019/2020
Aucun traitement	18	8	44%
Monothérapie	3 170	739	23%
Bithérapie*	7 898	1 092	13%
Trithérapie*	1 349	160	11%
Plus de 3 traitements	311	52	17%

* bithérapie / trithérapie : 2 (3) molécules ou traitements différents sur des périodes différentes

Lors de l'enquête, on a pu remarquer que les taux de mortalités sont réduits lorsque sont utilisés :

- Des spécialités à base d'amitrazé avec AMM et d'acide oxalique
- **Une gestion médicamenteuse reposant sur l'application de deux traitements par an**, en particulier lorsqu'il s'agit d'un traitement principal d'été (fin de saison apicole) associé à un traitement hivernal complémentaire,
- **Des méthodes de lutte biotechnique en complément de la lutte médicamenteuse.**

• **Perrine MATRAT, GDS du Rhône, d'après les données de la FRGDS Auvergne Rhône Alpes**



Retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête sur <https://www.frgdsaura.fr/mortalites-hivernales-de-colonies-dabeilles-2019-2020-retour-denquete>



Nouveauté 2021 : webinaires pour apprendre et échanger entre apiculteurs !

Votre section apicole s'adapte au contexte Covid19 et vous propose des échanges réguliers sous forme de webinaire : mode d'emploi.

Vous souhaitez vous documenter, progresser, trouver des réponses à vos observations et échanger avec bienveillance entre apiculteurs ? Nous vous proposons 1 heure de webinaire, au rythme d'une fois par mois, autour de thèmes d'actualité sur le sanitaire en apiculture.

Ils sont animés par notre petite équipe d'apiculteurs motivés, et les présentations seront faites par nous-même ou par des personnes extérieures.

Le principe est : 30 minutes de présentation puis réponses aux questions du Chat et enfin échanges micros ouverts.

Le 1er webinaire, organisé le 6 avril dernier, a traité de la **Visite de printemps**, et vous étiez déjà nombreux à nous avoir rejoints.

Le 2ème webinaire a été organisé autour de **Varroa**, pour attaquer un cycle de 3 conférences sur ce sujet important pour nous en apiculture :

Puis nous aborderons d'autres thèmes importants pour la qualité sanitaire de nos colonies :

- Hygiène au rucher : quelles bonnes pratiques ?
- Préparation à l'hivernage des colonies, suivi du nourrissage

- Les maladies des abeilles : quelles caractéristiques, quels symptômes, quand et comment faire appel à un vétérinaire ?

- OMAA : fonctionnement, quel intérêt pour les apiculteurs

Pour avoir toutes les informations, surveillez vos mails et rejoignez nous !



- **Sandrine LEBLOND, Comité technique de la section apicole du GDS du Rhône**

Tout savoir sur varroa pour bien lutter : <i>Un cycle de 3 conférences</i>		
1	Les mesures prophylactiques : piégeage de couvain, essaimage artificiels...	Mardi 04 mai
2	Evaluation de l'infestation au Varroa dans les colonies	Mardi 1er juin
3	Les médicaments pour lutter contre la varroase autorisés en France	Mardi 29 juin

Venez participer à nos webinaires apicoles !

Nous vous attendons nombreux ainsi que vos connaissances et amis intéressés !

Si d'autres sujets vous intéressent, n'hésitez pas à nous en faire part.



Produits de traitements contre varroa : vérifiez votre stock et commandez

Commande

Pensez à commander dès maintenant afin de pouvoir traiter vos ruches après le retrait des hausses.

Les commandes pourront être récupérées :

- aux locaux du GDS (La Tour de Salvagny)
- chez Mr Michel CARTON (St Laurent de Chamousset)

La date limite des commandes est fixée à fin juin.

Au-delà, les tarifs des médicaments sont augmentés et des délais pourront être allongés.

Elimination des médicaments usagés

Le système de collecte des produits usagés est toujours en place. Lors du retrait de vos produits, vous pourrez rapporter vos lanières utilisées.

Rappel

La délivrance des médicaments est soumise à réglementation et nécessite **une visite des ruchers par un Technicien Sanitaire Apicole du GDS**. Si vous avez déjà commandé ou allez commander des produits, vous serez prochainement contacté pour la prise de RDV de cette visite sanitaire.